

LE CADRE D'INTERVENTION DU DÉPARTEMENT

UNE PRIORITÉ : le retour à l'emploi des personnes exclues ou éloignées de l'emploi.

Chef de file de la politique d'insertion, le Département des Yvelines gère et pilote une enveloppe de 16 millions d'euros sur la période 2014-2020 sur l'Axe 3 du Fonds social européen qui vise à « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion ».

Il définit les orientations stratégiques et la coordination des interventions en faveur des personnes éloignées de l'emploi sur le territoire. Le Plan Départemental d'Insertion (PDI) est la traduction sur le terrain de la politique d'insertion.

Le Département dispose de deux outils pour mettre en œuvre sa politique d'insertion :

Les 4 axes d'action du Plan Départemental d'Insertion (PDI) visent à :

-  **Consolider les parcours d'emploi** des personnes les plus éloignées de l'emploi grâce à un suivi individuel ;
-  **Proposer une offre d'accompagnement** et de formation aux publics en difficultés afin de les rendre plus attractifs sur le marché du travail ;
-  **Développer des solutions d'emploi de transition** afin de permettre aux personnes éloignées de l'emploi de renouer étape par étape avec le monde de l'entreprise ;
-  **Favoriser l'emploi durable** en entreprise et dans les collectivités.

L'agence départementale d'insertion **ActivitY'** est le partenaire privilégié de la Mission Europe dans la mise en œuvre des orientations des politiques d'insertion du Département. Elles apportent un soutien aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, encouragent les initiatives innovantes et accompagnent les entreprises du territoire engagées dans le domaine de l'inclusion.

Objectif : mettre en œuvre une approche globale qui favorise le retour à l'emploi durable des Yvelinois.



Insertion professionnelle : Restauration écologique d'un terrain à Montesson.

Les objectifs de l'Axe 3 du Fonds Social Européen (FSE) se déclinent en 3 dispositifs :

-  **Augmenter le nombre de parcours intégrés** d'accès à l'emploi des publics yvelinois très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés de manière globale ;
-  **Mobiliser les employeurs** et les entreprises dans les parcours d'insertion des Yvelinois en difficulté ;
-  **Développer les projets** de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire.

Les objectifs fixés par le FSE s'articulent avec ceux du PDI et créent un effet de levier en matière d'insertion.

Le PDI détermine les principales orientations de la politique départementale d'accompagnement socio-professionnel. Il recense les besoins spécifiques du territoire, structure l'offre d'insertion et définit les actions à mener en fonction de la situation des personnes accompagnées et des besoins du marché.



COMMENT LA MISSION EUROPE DU DÉPARTEMENT PEUT VOUS AIDER ?

La Mission Europe du Département des Yvelines apporte un soutien à tous les porteurs de projets dans le cadre de l'organisation d'ateliers d'aide au montage de dossiers pour répondre aux appels à projets du FSE. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs opérations, la valorisation de leurs actions et les informe sur les réglementations et les obligations européennes à respecter.

La Mission Europe, c'est :

- Une expertise sur la gestion des fonds européens ;
- Un suivi et une mise en œuvre de la programmation des appels à projets ;
- Un accompagnement des porteurs de projets dans le montage de leur dossier ;
- Un suivi et contrôle des dossiers de candidature des porteurs de projets FSE ;
- Une coordination des différents acteurs de l'insertion sur le territoire yvelinois avec l'agence ActivitY' ;
- Un relai auprès des instances européennes, nationales et régionales.



© N. Duprey / CD78

Conception et réalisation : Conseil départemental des Yvelines - Octobre 2018

CONTACT

Mail. m-europe@yvelines.fr
Tél. 01 39 07 77 11

TOUTE L'ACTUALITÉ DU DÉPARTEMENT SUR :

-  yvelines-infos.fr
-  [Yvelines.78](https://www.facebook.com/Yvelines.78)
-  [Les_Yvelines](https://twitter.com/Les_Yvelines)
-  [YvelinesCG78](https://www.youtube.com/channel/UC78CG78)
-  www.yvelines.fr

LES YVELINES ET LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)



“

Les financements du FSE permettent au Département de contribuer au développement des actions concrètes de retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA et les personnes éloignées de l'emploi sur notre territoire. Nous sommes passés de 25 000 bénéficiaires du RSA en 2015 à 23 000 en 2017, la preuve que nos actions portent leurs fruits.

”

Pierre BÉDIER
Président du Conseil départemental des Yvelines



© iStock

LES YVELINES ET LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

Le Département des Yvelines est organisme intermédiaire du Fonds Social Européen (FSE) depuis 2015. Doté d'une enveloppe FSE de 16 millions d'euros, il pilote l'attribution des financements de l'Union européenne aux porteurs de projets qui visent à « lutter contre la pauvreté et à promouvoir l'inclusion » (axe 3 du FSE).

Le FSE intervient pour soutenir les actions œuvrant à l'amélioration des perspectives professionnelles des personnes éloignées de l'emploi. Il apporte un financement complémentaire aux associations et aux entreprises qui développent des actions d'insertion pour les publics en situation d'exclusion.

Plusieurs objectifs sont déclinés : organiser les parcours d'insertion globale, développer l'offre d'insertion professionnelle, renforcer la dynamique territoriale et développer l'économie sociale et solidaire.



LES DISPOSITIFS DU FSE DANS LES YVELINES

1. AUGMENTER LE NOMBRE DE PARCOURS INTÉGRÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI DES PUBLICS YVELINOIS TRÈS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI EN APPRÉHENDANT LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DE MANIÈRE GLOBALE

- Renforcer la qualité et l'efficacité de l'accompagnement
- Renouveler l'offre d'insertion par des partenariats plus actifs avec tous les acteurs du territoire (associations, entreprises, partenaires institutionnels)
- Améliorer et consolider les parcours d'insertion individualisés et renforcés vers l'emploi



© N. Duprey/CD8

AUTO-ÉCOLE SOCIALE

Portée par l'Association « Sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent dans les Yvelines », l'auto-école sociale permet à des bénéficiaires de minima sociaux de passer le permis de conduire à tarif réduit. Cette initiative vise à lever le frein à la mobilité pour favoriser les chances de retour à l'emploi.

BÉNÉFICIAIRES : 266 personnes

COÛT DU PROJET : 1M€

FINANCEMENT FSE : 505 500 €

Le Conseil départemental a défini 3 dispositifs dans lesquels les porteurs de projet doivent s'inscrire afin de bénéficier d'un financement du FSE. Ces projets s'adressent aux personnes sans emploi, en particulier aux femmes, aux jeunes, aux familles monoparentales et aux habitants des zones en géographie "prioritaire politique de la ville".

2. MOBILISATION DES EMPLOYEURS ET DES ENTREPRISES DANS LES PARCOURS D'INSERTION DES PUBLICS YVELINOIS

- Augmenter le nombre d'entreprises impliquées dans les parcours d'insertion
- Renforcer la qualité et l'efficacité des parcours d'accompagnement
- Développer la responsabilité sociale des entreprises
- Renforcer la coopération entre les entreprises et les structures d'insertion
- Favoriser le retour des participants dans l'entreprise et pérenniser les emplois

activit y'
L'agence d'insertion des Yvelines

L'agence départementale d'insertion, **ACTIVITY'**, accompagne et assure un suivi des entreprises et associations engagées dans le cadre de clauses d'insertion dans les marchés publics. Ce maillage et le partenariat, tant public que privé, permettront une mise en activité d'un grand nombre de personnes éloignées de l'emploi.

BÉNÉFICIAIRES : Associations et entreprises candidates aux marchés publics comportant des clauses d'insertion

COÛT DU PROJET : 453 200 €

FINANCEMENT FSE : 226 600 €

3. DÉVELOPPER LES PROJETS DE COORDINATION ET D'ANIMATION DE L'OFFRE EN FAVEUR DE L'INSERTION ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Développer l'économie sociale et solidaire dans les Yvelines en accompagnant les porteurs de projets
- Améliorer l'offre d'insertion en relation avec les besoins des entreprises
- Coordonner l'offre des associations et entreprises pour la rendre plus visible et plus cohérente
- Renforcer le lien entre les acteurs de l'insertion et les entreprises

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations **PL[IE]**

LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) de Saint-Quentin-en-Yvelines anime l'offre d'insertion du territoire de son intercommunalité. Il renforce la coopération avec les employeurs et partenaires et coordonne les actions d'accompagnement dont il suit la mise en œuvre. Cette démarche permet de mieux adapter l'offre des entreprises aux publics en insertion.

BÉNÉFICIAIRES : les associations et entreprises du territoire de l'intercommunalité

COÛT TOTAL DU PROJET : 425 200 €

FINANCEMENT FSE : 212 600 €

LES PERSPECTIVES

Objectif à atteindre pour 2018-2020 : accompagnement de **10 000 personnes** éloignées de l'emploi.

Entre 2015 et 2020, plus de **18 000 personnes** auront bénéficié du soutien du FSE dans les Yvelines !

UN NOUVEL APPEL À PROJETS POUR 2019-2020

La Mission Europe du Département dispose d'une enveloppe de plus de 8 millions € pour la période 2018-2020. Ce nouvel appel à projets FSE porte sur les 3 dispositifs concourant à la levée des freins à l'emploi des Yvelinois. Il s'adresse aux projets innovants portant sur l'inclusion et l'économie sociale et solidaire.

- Lancement : octobre 2018
- Fin des candidatures : décembre 2018
- Examen des candidatures : décembre 2018 à février 2019
- Désignation des lauréats : mars 2019

Vous êtes porteur de projet et vous souhaitez bénéficier du financement du FSE ? Pour mettre toutes les chances de votre côté, la Mission Europe du Département des Yvelines vous appuie en vous proposant des ateliers d'aide au montage des dossiers.

Pour télécharger le nouvel appel à projets et connaître les dates des prochains ateliers d'aide au montage des dossiers, rendez-vous sur le site **yvelines.fr**, rubriques : Economie et insertion > Europe > Nos appels à projets Fonds Social Européen.



© J. Stock

2015-2017 - 42 projets soutenus



Bon à savoir :

Sur **8 372** Yvelinois accompagnés :

- **2 618** ont retrouvé un emploi ;
- **408** sont entrés dans un parcours de formation.